

Commune de la **BAZOGÉ MONTPINCON**
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 13 février 2025

Envoyé en préfecture le 18/02/2025

Reçu en préfecture le 18/02/2025

Publié le

ID : 053-215300211-20250213-202506LBM-DE



L'an deux mil vingt-cinq, le treize février à vingt heures // minutes se sont réunis les membres du conseil municipal de La Bazoge Montpinçon sous la présidence de M. **Pascal RENARD** – Maire.

Etaient Présents : DAGUIER Miguel - DESLANDES Stéphanie - DURAND Marina - ~~FORGET Jean-François~~ - GILET Stéphane - ~~HEURTEBIZE Grégory~~ - LECHAT Pascal - LECOURT Alain - LE ROUX Laure - MARCHAND Stéphane - PIEAU Mireille - RENARD Pascal - ROCHER Gaëlle

Absents excusés : DESLANDES Stéphanie - FORGET Jean-François - HEURTEBIZE Grégory

Absents :

Secrétaire de séance : PIEAU Mireille

M. FORGET Jean-François a donné pouvoir à M. HEURTEBIZE Grégory

Nombre de Conseillers :

En exercice..... 13

Présents..... 10

Votants 10

Date de convocation : 07/02/2025

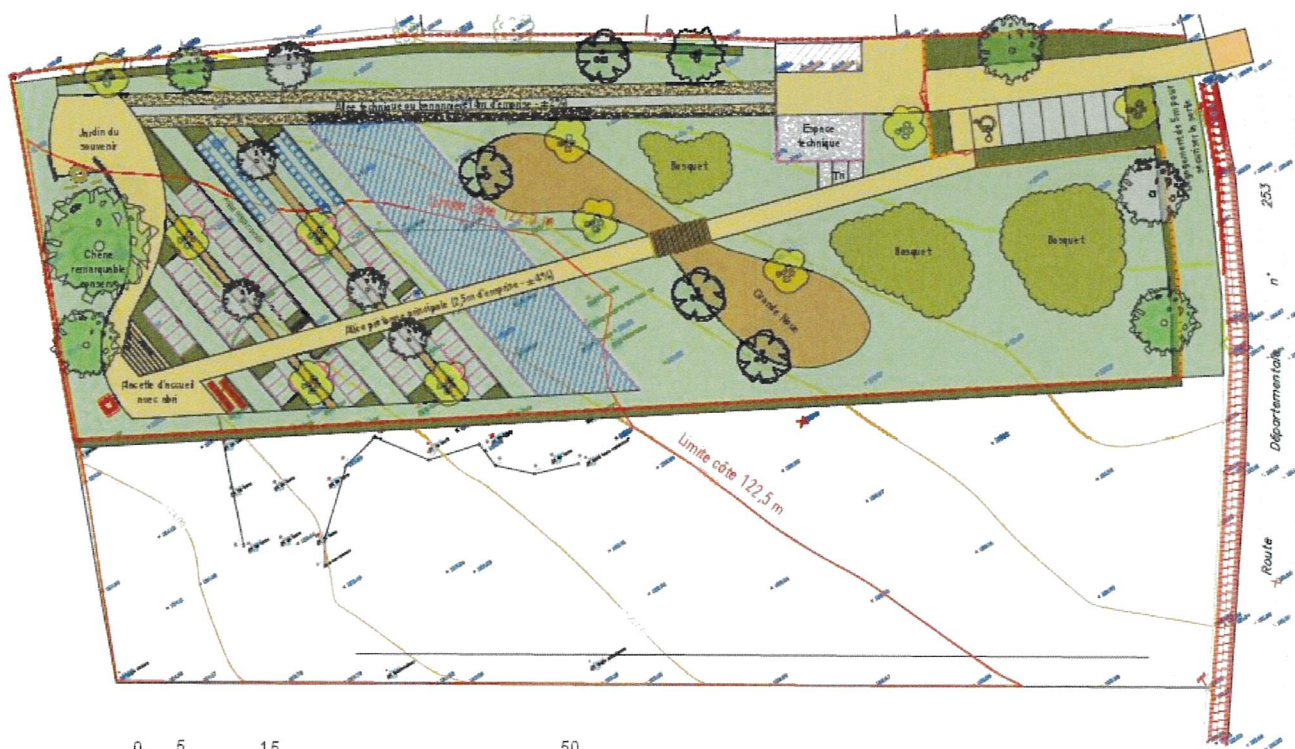
M. HEURTEBIZE Grégory s'est retiré de la table du conseil municipal à 20h04 pour se mettre dans le public

M^{me} DESLANDES Stéphanie a quitté la salle du conseil municipal à 20h05

202506 – CIMETIÈRE : Plan de financement et subventions

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 22/10/2024 nous avons retenu la proposition de FEUILLE A FEUILLE pour réaliser les premières esquisses du futur cimetière.

M. le Maire présente au Conseil Municipal l'esquisse réalisée.



Pour ce projet, Feuille à Feuille a estimé les travaux de la manière suivante :

Travaux préparatoires et réseaux.....	21 700,00 €
Revêtement de sol	61 850,00 €
Mobiliers ouvrages	65 085,00 €
Plantations	30 000,00 €
Bardage bois en douglas sur bâtiment existant	13 000,00 €
Honoraires maîtrise d'œuvre.....	16 000,00 €

TOTAL.....	207 635,00 €
TVA à 20,00 %	41 527,00 €
TOTAL TTC.....	249 162,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

Pour : **10**
Contre : **00**
Abstention : **00**

DECIDE

- ⇒ de **valider** l'esquisse pour la création du nouveau cimetière.
- ⇒ de **valider** le plan de financement estimatif à la somme de 207 635,00 € HT soit **249 162,00 € TTC**.
- ⇒ de **solliciter** la subvention DETR au titre de l'année 2025.

AUTORISE

- ⇒ M. le Maire ou les adjoints à **signer** toutes les pièces se rapportant au dossier.

Fait et Publié à La Bazoge Montpinçon,
Le 17 février 2025

La secrétaire,

Mireille PIEAU



Le Maire,

Pascal RENARD



Commune de la **BAZOGUE MONTPINCON**
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 13 février 2025

Envoyé en préfecture le 18/02/2025

Reçu en préfecture le 18/02/2025

Publié le

ID : 053-215300211-20250213-202507LBM-DE



L'an deux mil vingt-cinq, le treize février à vingt heures // minutes se sont réunis les membres du conseil municipal de La Bazoge Montpinçon sous la présidence de M. **Pascal RENARD** – Maire.

Etaient Présents : DAGUIER Miguel - ~~DESLANDES Stéphanie~~ - DURAND Marina - ~~FORGET Jean-François~~ - GILET Stéphane - ~~HEURTEBIZE Grégory~~ - LECHAT Pascal - LECOURT Alain - LE ROUX Laure - MARCHAND Stéphane - PIEAU Mireille - RENARD Pascal - ROCHER Gaëlle

Absents excusés : DESLANDES Stéphanie - FORGET Jean-François - HEURTEBIZE Grégory

Absents :

Secrétaire de séance : PIEAU Mireille

M. FORGET Jean-François a donné pouvoir à M. HEURTEBIZE Grégory

Nombre de Conseillers :

En exercice..... 13

Présents..... 10

Votants 10

Date de convocation : 07/02/2025

M. HEURTEBIZE Grégory s'est retiré de la table du conseil municipal à 20h04 pour se mettre dans le public

M^{me} DESLANDES Stéphanie a quitté la salle du conseil municipal à 20h05

202507 – COMPTABILITE : Demande de subventions

M. Le Maire présente au Conseil Municipal le dossier de demande de partenariat de l'association ISEN OUEST Brest.

L'association recherche des sponsors pour financer leur participation à la Course Croisière EDHEC 2025, la plus grande régate étudiante d'Europe.

Dans ce dossier, elle nous propose plusieurs formules pour soutenir leur projet pour un montant minimum de 500 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

⇒ de **ne pas verser** de subvention pour ce projet.

AUTORISE

⇒ M. le Maire ou les adjoints à **signer** toutes les pièces se rapportant au dossier.

Pour : **00**

Contre : **05**

Abstention : **05**

La secrétaire,

Mireille PIEAU

Le Maire,

Pascal RENARD

